

**Sujet :** [INTERNET] ZA bois de Bramard

**De :** Serge Seux <serge@seux.eu>

**Date :** 23/05/2022 17:55

**Pour :** pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

Bonjour

Je souhaite vous communiquer **mon opposition au projet de création d'une zone d'activité sur le bois de Bramard.**

Merci de prendre en compte le document joint

Cordialement

Serge Seux

— Pièces jointes : \_\_\_\_\_

ZA bois de Bramard.pdf

257 Ko

Préfecture de la Haute Loire  
6 avenue du Général de Gaulle  
43000 le Puy en Velay

Le 23 Mai 2022 à St Just Malmont

Objet : Projet ZA du bois de Bramard

A l'attention de M Eric Etienne, préfet de la Haute Loire

Et de M Henri de Fontaines, commissaire enquêteur

Messieurs

Je soussigné, Serge Seux, résident sur la commune de St Just Malmont manifeste mon désaccord sur le projet de zone artisanale sur le bois de Bramard.

En effet les études actuelles, sur le réchauffement climatique, montrent l'impératif d'analyser les projets en terme d'impact écologique. Détruire 12 hectares de biodiversité ne semble pas être la bonne réponse à apporter pour répondre au besoin. L'augmentation du trafic routier sur un secteur loin des voies rapides, donc une pollution supplémentaire dans le quartier de Fayolle (Firminy) qui permet l'accès à la N88, montre aussi les limites de cette implantation.

Je demande donc aux autorités compétentes de refuser la réalisation de ce projet.

En vous priant de prendre attentivement en considération ce point de vue, je vous prie de recevoir Messieurs, mes sincères salutations.

Serge Seux

